

Bibliothèque

Charte d'utilisation des postes publics et d'internet

Préambule

La bibliothèque de l'IMA met à disposition des postes et tablettes pour la consultation d'internet et la bureautique. L'utilisateur peut également bénéficier du réseau WIFI de la bibliothèque sur ses appareils personnels.

Ces services élargissent l'offre documentaire de la bibliothèque et permettent au public de découvrir et d'utiliser les nouveaux outils de recherche et d'information. Le public souhaitant utiliser ces services est réputé avoir pris connaissance de la charte ci-dessous et s'engage à la respecter.

1. Equipements informatiques

Les équipements suivants sont mis à la disposition des usagers de la bibliothèque :

- Des postes informatiques pour :
 - l'accès à Internet
 - l'accès aux ressources numériques de la bibliothèque de l'Institut du monde arabe
 - l'autoformation
 - le visionnage de films
 - la consultation du catalogue
 - l'accès à des outils de bureautique
 - l'utilisation des périphériques suivants : clés USB, smartphones, tablettes

Il est précisé qu'aucun espace de stockage n'est alloué sur ces postes. L'utilisateur doit brancher un périphérique personnel (clé USB, etc.) pour enregistrer ses documents.

En cas d'affluence et par souci d'équité, l'utilisation des postes pourra être limitée dans le temps. Un maximum de deux personnes et permis autour d'un seul ordinateur.

- Des tablettes pour la consultation du catalogue et l'utilisation d'applications proposées par la bibliothèque.
- Des casques audio dont certains avec micros pour l'autoformation.
- Des imprimantes (photocopieurs)

Il est possible de lancer une impression à partir d'un PC, d'un smartphone ou d'une tablette connecté à Internet (documents de moins de 5Mo au format PDF, Office ou Open Office).

Procédure :

- envoi d'un mail à l'adresse « print@emps2me.com » avec le document à imprimer en pièce jointe;

- réception en retour par mail d'un code de libération pour obtenir le document;
- Tapez le code de libération reçu par mail sur la tablette tactile près du copieur;
- Validez et continuez à suivre les instructions sur l'écran de la tablette.

2. Accès à Internet

• sur les postes de la bibliothèque (Ethernet)

L'accès est libre et gratuit. L'utilisateur peut utiliser Internet sur les postes en s'authentifiant via son compte lecteur, préalablement validé par la bibliothèque.

• sur l'appareil personnel de l'utilisateur, via le réseau WIFI

L'accès est libre et gratuit. Pour utiliser le WIFI de la bibliothèque depuis son ordinateur, tablette ou téléphone mobile, l'utilisateur devra s'authentifier. Procédure de connexion : l'utilisateur devra renseigner un formulaire (nom, prénom, numéro de téléphone et case à cocher avec la mention « je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces informations ») afin de recevoir par sms un code lui permettant de s'authentifier. Le réseau de la bibliothèque est WIFI_IMA.

3. Responsabilités de l'utilisateur

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à la bibliothèque ou aux tiers, notamment du fait de l'utilisation des équipements informatiques et/ou du service Internet de la bibliothèque.

L'utilisation par les mineurs de ces équipements et services s'effectue sous la seule responsabilité de leurs parents ou responsables légaux (présence ou autorisation parentale préalablement signée).

Respect des usagers

L'usage des ordinateurs et équipements, qu'ils soient personnels ou mis à disposition par la bibliothèque ne doit pas gêner les autres usagers. Le son doit notamment être coupé, à défaut, le port de casques ou écouteurs est obligatoire. Chaque usager s'abstient également d'afficher sur son écran des contenus pouvant gêner ou choquer autrui.

En cas d'affluence, la durée d'utilisation des postes informatiques peut être limitée pour que chaque usager puisse profiter de ce service. L'utilisateur est invité à respecter cette durée d'utilisation.

Respect du matériel et des systèmes

☞ L'utilisateur s'engage à ne pas modifier la configuration du système, tenter de sortir de l'interface installée par la bibliothèque, ni introduire volontairement des programmes nuisibles (virus, cheval de Troie, ver..).

☞ De manière générale, l'utilisateur doit veiller au respect du matériel mis à sa disposition et signaler aux bibliothécaires tout dysfonctionnement informatique. Toute dégradation du matériel engage la responsabilité de l'utilisateur qui doit le remplacer ou le rembourser en fonction de la valeur en cours lors de la détérioration.

Respect de la législation française en vigueur, notamment mais de manière non limitative :

☞ les textes réprimant la pédophilie, la diffamation, le racisme, l'incitation à la haine ou à la violence et les atteintes à l'ordre public ;

☞ les articles du Code de la propriété intellectuelle réprimant la contrefaçon de tous contenus (textes, musique, photographies, oeuvres multimédia ou audiovisuelles, etc.) ;

☞ la Loi Informatique et Libertés relative à la protection des données personnelles, notamment sur internet ;

☞ les articles du Code pénal relatifs aux atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données

4. Responsabilités de la bibliothèque

La bibliothèque s'engage à :

☞ Permettre l'accès de tous les usagers à Internet, dans la limite des installations techniques, du règlement intérieur et de la présente charte ;

☞ Respecter les règles relatives à la protection des libertés individuelles et au respect de la vie privée ;

☞ Proposer une aide (de premier niveau) de son personnel, ponctuellement.

La responsabilité de la Bibliothèque de l'IMA ne peut pas être engagée :

☞ en cas de mauvaise utilisation de ses services par l'utilisateur

☞ en cas de non-respect par l'utilisateur de ses obligations

☞ en cas d'usage non conforme au mode d'emploi du service

☞ en cas de perturbations, d'indisponibilité ou d'interruption de tout ou partie du service indépendamment de la volonté de la bibliothèque, pouvant entraîner par exemple des pertes de données ou tout autre préjudice

☞ en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation.

La bibliothèque n'est pas responsable des contenus accessibles sur le réseau Internet et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation, elle ne pourra mettre en cause en cas de délit dont l'usager pourrait être victime au cours de son utilisation d'équipements.

Tout utilisateur qui ne respecterait pas la présente charte s'expose à l'exclusion temporaire ou définitive des salles de lecture ainsi qu'au retrait de sa carte de

lecteur. La bibliothèque se réserve également le droit d'engager des poursuites judiciaires.

5. Informations spécifiques à l'utilisation d'Internet

☞ Les informations disponibles sur Internet sont susceptibles d'être protégées par des droits ou d'enfreindre des dispositions légales. Les utilisateurs s'interdisent donc de transmettre ou télécharger sur internet toute donnée illicite, contraire aux bonnes moeurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptible de porter atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle.

☞ Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient aux utilisateurs de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger leurs propres données notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal à quelque fin que ce soit, et de procéder à des sauvegardes préalablement et postérieurement à la mise en place du service. Du fait de ce niveau de sécurité, une protection absolue contre les intrusions ou les écoutes illicites ne peut être garantie. La bibliothèque décline toute responsabilité concernant de tels événements.

☞ L'utilisateur reconnaît être informé des risques de défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en termes d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives au volume et à la rapidité de transmission des données.

☞ L'utilisateur s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive, excessive ou pouvant perturber la disponibilité du serveur ou du réseau et assume l'entière responsabilité d'une telle utilisation du service d'accès à internet fourni par la bibliothèque de l'Institut du monde arabe. - La bibliothèque de l'Institut du monde arabe met en garde l'utilisateur sur la nature et la diversité des contenus disponibles sur le réseau Internet, lesquels peuvent être susceptibles de porter préjudice aux mineurs.

6. Protection des données à caractère personnel

☞ Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, la Bibliothèque de l'Institut du monde arabe a l'obligation de collecter et stocker les données de la communication électronique relatives au trafic. A cette fin, la bibliothèque pourra être amenée à communiquer ces données aux autorités habilitées.

☞ Tout utilisateur peut demander à la Bibliothèque la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier ou supprimer le cas échéant, conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Ce droit d'accès, de rectification ou de suppression peut être exercé en s'adressant à la bibliothèque.